

Gisors
Epte Lévrière
Communauté
de communes

16 Commune

LE JOURNAL DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Décembre 2014

N° 01

DEPUIS LA DERNIÈRE FOIS

Votre journal communautaire change de visage !
Plus de pages et plus d'infos pour tout connaître de la vie de notre Communauté de communes
Bonne lecture !



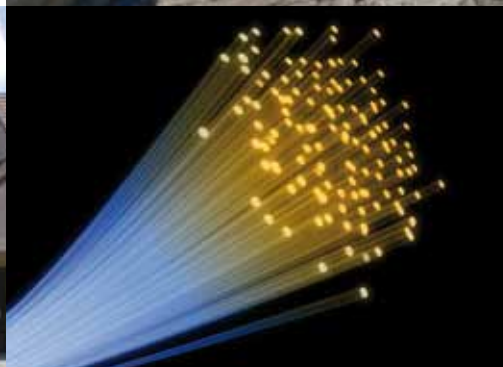
et aussi

L'hiver arrive,
nos équipes se préparent !



Ça se passe à...

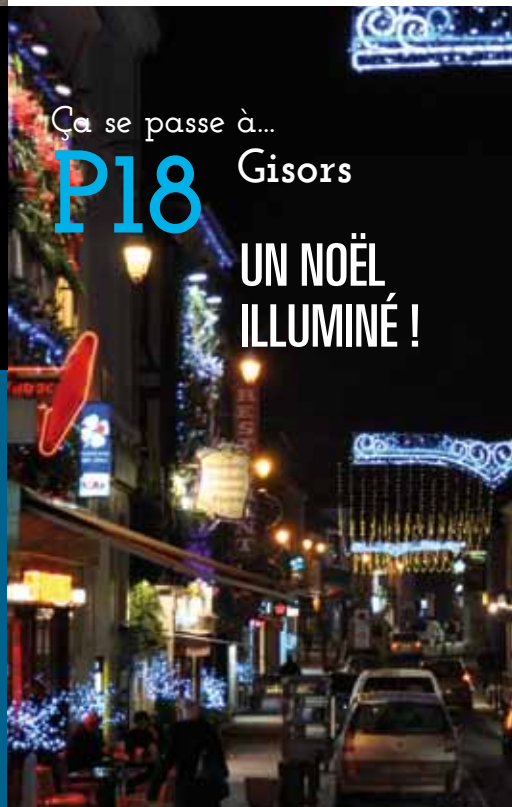
P12 Vallée de l'Epte
ENFANCE, RÉORGANISATION
DES ACCUEILS DE LOISIRS



P10/11

DOSSIER GRANDS PROJETS

Très Haut Débit
Maison de Santé



Ça se passe à...

P18 Gisors

UN NOËL
ILLUMINÉ !



SAS **Jérôme
ETIENNE**

ESPACES VERTS - CLÔTURES

10, rue des Fontaines - 27140 GISORS
 02 32 55 59 58 - 06 38 03 31 39
 sas.jeromeetienne@gmail.com

Anders'Fit

SAUNA - HAMMAN - OSTHÉOPATHE - COACHING PERSONNALISÉ

**CENTRE de REMISE
en FORME**
Fitness - Musculation
Bien-être

Cours Collectifs :
 Zumba - Body Pump - LIA - Renforcement musculaire
 Cuisses, abdomessiers, Step

02 32 27 55 40

18 Z.I. Route de Delincourt
 27140 GISORS

Qualité de service

STPEE

Professionnalisme

Proximité

ÉCLAIRAGE PUBLIC
 SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEUR
 ÉCLAIRAGE SPORTIF
 ILLUMINATIONS FESTIVES

AGENCE DE GISORS - 13 ROUTE DE PARIS - 27140 GISORS - Tél. 02 32 55 04 61 - Fax : 02 32 55 66 67

Elo tiff

Coiffeuse à domicile
 Homme - Femme - Enfant

Brushing Extension Balayage
 Coloration Coupe mixte

Réunion beauté

Regroupez vous entre amis
 pour un moment de convivialité
 préparation commune d'une fête
 d'un mariage d'une sortie entre amis...
 Avant la fête c'est déjà la fête!

Echange de conseils
 essai d'un nouveau look
 tout est possible avec Elo tiff
 Bon moment garanti !

elodie.coiffure.dom@gmail.com

06 81 92 84 87

www.elo-tiff-coiffure-a-domicile.com

TAXIS PONTEAU



TAXIS DE GISORS

TOUTES DISTANCES
 7 JOURS SUR 7

Gares - Aéroports - *Hôpitaux
 Région parisienne - France - Etranger

Taxis de 5 et 7 places
 Paiement par CB accepté
02 32 55 28 25 - 02 32 55 91 33

Tél./Fax : 02 32 55 18 37

2, rue du Colonel O'Diette - 27140 GISORS

* Conventonné Sécurité Sociale

ALEX MULTI SERVICE

Dépannage de 8h à 19h - 6j/7

Mes multi services : Plomberie - Chauffagiste - Serrurier, ouverture de porte -
 Pose de placo - Peinture - Papier peint - Moquette, lino - Carrelage, Faillance
 Electricité - Montage et pose de meubles - Création de rangements
 Montage de cuisine équipée - Débarras de grenier et cave
 Entretien d'espaces verts - Taille de haie - Coupe d'arbres - Nettoyage divers

06 70 32 00 34 - 09 83 85 97 40 <http://alex-multi-service.e-monsite.com>

Je me déplace dans le : 27, 60, 75, 78, 92, 93, 95 **DEVIS GRATUIT**

BOILLET bâtiment

COUVERTURE - MACONNERIE
 ISOLATION

Depuis 1947

Entreprise certifiée QUALIBAT RGE
 « Reconnue Garant de l'Environnement »

10 bis, route de Rouen
 27140 GISORS

Tel : 02.32.27.11.11
 boillet.batiment@wanadoo.fr

Particuliers - Collectivités - Industries



www.boillet.fr

LES
BRÈVES

P5

P6

P8

P12

P14

LE
DOSSIER

P10

P11

SOMMAIRE

Ça se
passe à...
La vallée
de l'Epte

P15

P16

Ça se
passe à...
La vallée
de la
Lévrrière

P17

Ça se
passe à...
Gisors

P18

P19

Edito

Président

■ James BLOUIN

Vice-Présidents

■ Alexandre RASSAERT
Aménagement du Territoire

■ Michel DUPUY
Compétences nouvelles /
Aménagement Numérique / SIG

■ Yves PETIT
Environnement / SPANC / Espaces verts
/ Aménagement Hydraulique / Bassins
Versants

■ Monique CORNU
Sports et Loisirs

■ Michel BOULLEVEAU
Voirie / Technique / Travaux / Aire
d'accueil et Gens du Voyage

■ Alain BERTRAND
Développement Economique / Urbanisme

■ Elise HUIN
Administration Générale / Personnel /
Marchés

■ Annie LEFEVRE
Affaires Sociales

■ Jean-Pierre FONDRILLE
Transports Scolaires

■ François LETIERCE
Finances

Magazine de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière - Adresse : 5 rue Albert Leroy / 27140 Gisors - Tél. : 02 32 27 89 50 - Site : www.cdc-gisors.fr - Directeur de la publication : James Blouin - Rédacteur en chef : Stéphane Mimpointel - Comité de rédaction : Nathalie Thébault, Michel Boulleveau, Nadine Florentin - Photographies : © Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière / © C. Hartwig / © Fotolia.com / © Istockphoto.com / © Photodisc - Mise en page de la maquette et couverture : BDSA l'Agence / 63 quai George V / 76600 Le Havre - 02 35 19 21 16 - Régie publicitaire : Com 2000 - Impression : ETC - Tirage : 8 500 exemplaires - Publication mensuelle - ISSN : en cours.

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts.

10 ans
c'est aussi l'âge
pour notre magazine
« Trait d'union »
de prendre sa retraite
et de voir naître
« 16 Commune ».

10 ans. Voilà 10 ans que notre Communauté de communes a vu le jour. Durant cette décennie, l'association de 16 communes a permis, non seulement de faire mieux fonctionner des équipements que nous partageons tous, mais aussi de créer de nouvelles infrastructures collectives qui concourent à l'amélioration de notre qualité de vie.

10 ans ont été nécessaires pour que, petit à petit, les élus locaux apprennent à travailler ensemble, à se connaître, à s'entraider, à respecter les spécificités de chaque terroir.

Ce travail constant des conseillers communautaires, membres du bureau, travail quotidien pour les vice-présidents, travail dévoué et bénévole, travail rigoureux d'une petite équipe très professionnelle de fonctionnaires territoriaux, nous permet ensemble de poursuivre la mise en œuvre de projets nouveaux et ambitieux tels que la revitalisation du système de santé locale ou l'accession aux technologies nouvelles du numérique.

Ce nouveau nom de notre magazine est

le vrai symbole fort de notre groupement d'intérêts communs.

Nouveau format, nouvelle pagination, nouveau dynamisme, ce nouveau magazine veut faire plus de place aux collectivités territoriales. La plupart a souhaité y participer et y figurer.

Les articles doivent vous donner à la fois des informations de vie quotidienne, mais aussi vous donner des explications sur des choix réalisés, naturellement vous permettre de mieux connaître ce qui se fait ou se fera dans votre proche voisinage et pourquoi pas vous donner des envies.

Organisé autour des 3 pôles géographiques de notre territoire, vallée de la Lévrrière, vallée de l'Epte et bien entendu ville de Gisors, il n'est en aucun cas un substitut aux périodiques communaux. Il souhaite au contraire être complémentaire. Un jour touchera-t'il notre vrai bassin de vie... ?

Je le souhaite : les volontés politiques peuvent toujours faire bouger les frontières. En cette fin d'année, propice aux rires et à la joie, je vous souhaite de très joyeuses fêtes.

James BLOUIN,
Président,
Maire d'Authavernes

PETITE ENFANCE

DÉGUSTATION MUSICALE AU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Mardi 14 octobre, assistantes maternelles, enfants et mamans se sont retrouvés dans les locaux de la crèche communautaire Capucine autour de Brigitte Rhéza, de l'école musicale d'Heudicourt, pour une animation musicale « accordéonique ». Profitant de ce moment pour célébrer la traditionnelle « Semaine du Goût », une dégustation de différents types de lait (soja, chèvre, entier, demi-écrémé, aromatisé, bio, etc...) a été offerte à tous. De quoi aiguïser oreilles et papilles !



TRANSPORTS SCOLAIRES

RENTREE SCOLAIRE 2014/2015

APRÈS LES CHANGEMENTS, L'HEURE EST AUX BILANS !

Le premier trimestre de l'année scolaire touche à sa fin, après une rentrée riche de changements, liés à la mise en place de la réforme des rythmes scolaire. Le temps est venu de faire le point sur les multiples changements intervenus cette rentrée.

- Des modifications d'enchaînement des circuits de transports scolaires ont perturbé notablement la sortie des 500 collégiens de Victor Hugo. Les services de la Communauté de Communes et monsieur le Principal du collège ont gommé les aspérités rencontrées, tout en conservant bien sûr les procédures de sécurité précédemment mises en place.
- Au lycée, la rue d'Eragny est de nouveau ouverte à la circulation. Les cars peuvent s'installer sur la zone d'attente agrandie mise à leur disposition. La mise en place de panneaux signalétique est à l'étude avec la Région.
- Les nouveaux horaires des écoles ont enfin impacté le fonctionnement des cours au centre aquatique Aquavexin. Les plannings ont donc été revus : Dorénavant, les élèves du CP au CM2 bénéficient de 8 séances de 50 minutes au lieu des 11 séances de 40 minutes auparavant et ceci pour les 50 classes de notre territoire communautaire.

Dans un souci d'amélioration continue de la qualité des services, une enquête de satisfaction est en cours. Les résultats nous permettront de faire évoluer les circuits et les transports.

Si vous n'avez pas encore répondu à cette enquête, vous pouvez remplir le questionnaire disponible sur notre site www.cdc-gisors.fr



Si vous souhaitez recevoir des informations par SMS concernant les modifications d'horaires, de circuits ...
Communiquez-nous vos coordonnées téléphoniques par mail à :
transports.scolaires@ccgisors-epite-levriere.fr

LES
BRÈVES
DE LA
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

5

SPORTS ET LOISIRS



Aquavexin

Fermeture technique obligatoire
du 23 décembre au 3 janvier.

Les espaces Aquatique et Bien-être
seront fermés au public.

Pendant cette période, l'Espace Forme
restera ouvert aux jours suivants :

Vendredi 26 décembre	8h00 / 21h00
Samedi 27 décembre	9h00 / 22h00
Dimanche 28 décembre	9h00 / 18h00
Lundi 29 décembre	9h00 / 12h30
Mardi 30 décembre	8h00 / 21h00
Vendredi 02 janvier	8h00 / 21h00
Samedi 03 janvier	9h00 / 22h00

Le samedi 3 janvier, tous les espaces
seront ouverts le samedi 04 janvier,
en horaires vacances.

OFFRE D'EMPLOI



Un poste de Maître-Nageur est à pourvoir
sur le centre aquatique de Trie Château
(Aquavexin) dès que possible.

• Diplôme BEESAN ou BPJEPS AAN
OBLIGATOIRE

CONTACT : Carine SOUSA
Manager - 07 77 37 06 01

AquaVexin complexe aquatique multi-
activités - 03 44 22 06 44 - 129 rue Nationale
- 60590 Trie-Château - www.aquavexin.fr

URBANISME ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE DU NOUVEAU POUR L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

L'étude et l'accord d'un permis de construire, de démolir, d'une déclaration préalable, d'un permis d'aménager ou un certificat d'urbanisme opérationnel (dit CUB) étaient jusqu'alors assurés par les services de l'Etat. La Loi ALUR du 24 mars 2014 opère un transfert de la charge d'instruction du Droits des sols au profit des communes.

À compter du 1^{er} juillet 2015, la loi s'appliquera. Consciente des difficultés que les communes rurales (hors Gisors dotée d'un service propre depuis 2000) pourraient rencontrer pour instruire leurs actes d'urbanisme, la Communauté de communes Gisors - Epte - Lévrrière a proposé de mutualiser ce service.

Un travail partenarial a ainsi été engagé, afin qu'à compter du 1^{er} juillet 2015, un service instructeur mutualisé soit créé à l'échelle des 6 Communautés de communes constituant le Vexin-Normand. Les maires resteront toutefois signataires et responsables des actes d'instruction du droit des sols.

Au delà de la charge de travail et des compétences que cette évolution mobilise, l'application de cette nouvelle loi entraîne aussi la création d'un nouveau poste de dépense qui vient gréver le budget des communes.

La démarche de mutualisation initiée par la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière permettra d'en limiter l'impact, d'optimiser les coûts de gestion avec in fine, une qualité de service accrue.

SPORTS ET LOISIRS



Fête de la Voie Verte 2014 toujours plus de monde !

Depuis 2008, la Fête de la Voie Verte organisée chaque dernier dimanche de Septembre fait partie du calendrier des manifestations incontournables du début de l'automne.

Cette année, sous un soleil radieux, les participants ont répondu en nombre au rendez-vous. Randonnées, structures gonflables, intermèdes musicaux, repas servis par l'association les Intrépides (350 repas servis) animations développement durable, danses, grands jeux pour enfants et adultes, marché artisanal, ludothèque géante, tir au but, sculptures sur fruits, flash mob, accordéon, voiture de sheriff américain, stand de l'Office de Tourisme de Gisors et bien sûr stand des services de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière... et bien d'autres animations ont fait rayonner cette journée.

Un beau succès qui a de nouveau rassemblé plus de 2 000 personnes de 9 h00 à 17 h 00 à Gisancourt le dimanche 28 septembre 2014.



VOUS AVEZ DIT VOIE VERTE ?

Une voie verte est une **voie** de communication **réservée** aux **déplacements doux** et **non motorisés** pour offrir aux promeneurs la possibilité de découvrir ou redécouvrir, au travers d'un itinéraire balisé, des paysages tout en respirant à pleins poumons, marchant, courant ou flânant tout simplement.

QUI FAIT QUOI ?

La Fête de la Voie Verte est organisée par le Syndicat Mixte de la Voie Verte Gisors-Gasny, Présidé par Mme MATECKI, maire de Guerny. Ce syndicat mixte, créé en décembre 2006 entre les 2 communautés de communes (Gisors-Epte-Lévrrière et Epte Vexin Seine) et les 5 communes (Gasny, Boury en vexin, Courcelles les Gisors, Bray et Lû, Montreuil sur Epte), gère et entretient cette Voie Verte de 24 Kms.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UNE DYNAMIQUE D'EXPANSION POUR LA 4^{ÈME} SOIRÉE EURE DU BUSINESS



La Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière et Eure Expansion ont organisé pour la 4^{ème} année de suite, le Jeudi 16 octobre 2014, en partenariat avec la Mairie de GISORS, le BNI et le GIRGEC, une Soirée de « l'Eure du Business » à la Salle des Fêtes de Gisors.

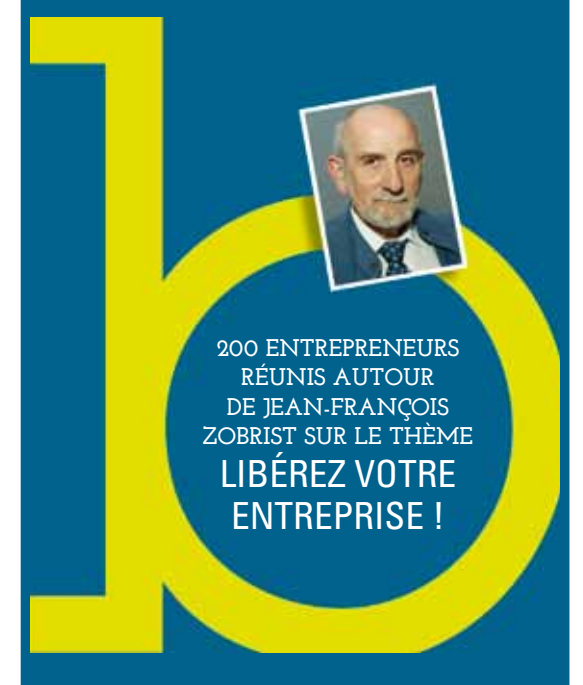
Plus de 200 entrepreneurs et acteurs de la vie économique du territoire communautaire et départemental ont répondu présents, faisant de ce rendez-vous annuel, un évènement attendu et incontournable tant par la qualité de ses intervenants que par les réseaux et échanges qu'il permet de tisser.

Tous ont ainsi pu apprécier ou être dérouterés par la qualité de l'intervenant, Jean-François ZOBRIST sur sa thématique « Libérez votre entreprise ».

À l'issue de cette conférence et d'une séance de question-réponses, les participants se sont réunis autour d'un cocktail dinatoire, préparé, dans le cadre de la Semaine du goût, par une trentaine d'artisans, représentants des métiers de bouche du territoire communautaire. Une occasion de présenter et mettre en valeur leurs savoir-faire et compétences.

Cette initiative, appréciée de tous et couronnée de succès, sera reconduite en 2015.

Il est utile de rappeler que cette action rentre dans le plan de développement économique de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière, piloté par le Vice-Président en Charge du Développement Économique Alain BERTRAND, Élise HUIN Maire-adjointe de Gisors en charge du Commerce et du Président de la Communauté de communes James BLOUIN.



INSTITUTION LES RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2013 DISPONIBLES EN LIGNE

Le rapport d'activité est un document de référence permettant aux partenaires, habitants, et usagers d'être informés des actions engagées et réalisées par notre Communauté et ses Vice-Présidents très impliqués, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire. Chaque année, la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière établit deux rapports d'activité :

■ **Le rapport d'activité de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière**, comme le prévoit la Loi du 12 juillet 1999 codifiée à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui rend compte de l'action de la Communauté de Communes pour l'ensemble de ses domaines de compétences.

■ **Le Rapport d'activité du Service Public d'Assainissement Non Collectif** qui établit un rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'assainissement Non Collectif, destiné notamment à l'information des usagers comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces deux rapports sont téléchargeables sur notre site www.cdc-gisors.fr rubrique "Communauté/espace Élus".



BRÈVES COMMUNAUTAIRES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GISORS-EPTE-LÉVRIÈRE 10 ANS AU SERVICE DES ACTIONS QUOTIDIENNES POUR LES BESOINS DE TOUS !

Créée en 2004 dans le but d'impulser de nouveaux services et équipements sur les 16 communes qu'elle regroupe, la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière fête en 2014 donc ses 10 ans. Aujourd'hui, elle gère de nombreux services et actions qui vous touchent directement. Tour d'horizon des champs d'actions de notre Communauté de communes :

SPORTS ET LOISIRS

- Aquavexin, son centre aquatique communautaire : près de 200 000 visiteurs par an.
- La Voie Verte Gisors-Gasny sur 24 kilomètres.

ENVIRONNEMENT

- Contrôle des assainissements non collectifs.
- Réhabilitation chaque année des assainissements non collectifs polluants des particuliers.

TRANSPORTS SCOLAIRES

- Transport de la Maternelle au Lycée de tous les élèves du territoire.
- Prise en charge des transports et des locations de bassin d'Aquavexin afin que toutes les écoles publiques du territoire communautaire envoient et apprennent à nager à leurs enfants du CP au CM2.

ACCUEIL DES ENFANTS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

- 3 centres de loisirs communautaires (Bazincourt sur Epte, Vesly, Bézu Saint-Éloi).
- Organisation de mini-séjours pendant l'été de près de 120 enfants.

GARDE DE VOS ENFANTS DE 0 À 3 ANS

- Gestion et animation d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) itinérant.
- Construction et gestion de la structure multi-accueil communautaire de 40 places « Capucine ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière est l'une des Communautés du Département à gérer autant de services et de compétences.

SENIORS

- Service de portage de repas à domicile : près de 17 000 repas livrés à l'année.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES COMMUNALES

- Entretien des 180 kilomètres de voirie communales chaque année.
- Réalisation d'environ 600 000 € de travaux/an de modernisation et de sécurisation de voiries.
- Viabilisation l'hiver des principales voies routières communales structurantes.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Gestion et commercialisation des terrains de la ZAC communautaire du Mont de Magny à Gisors.
- Organisation annuelle des rencontres avec les entreprises locales.

RÉPONSE AUX OBLIGATIONS LÉGALES, DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage à Gisors (Route de Bazincourt).

VOIRIE

LE POINT SUR

LES CHANTIERS 2014

Cette année, de nombreux travaux de voirie ont été réalisés par la Communauté de Communes (Vice-Président, Michel BOULLEVEAU) dans le but d'améliorer la vie quotidienne des habitants sur notre territoire. Vue d'ensemble de nos réalisations 2014.



AVANT



APRÈS

Rue des Annonciades à Gisors



AVANT



APRÈS

Grande rue à Noyers

CHIFFRES CLÉS

805 000 €
TTC
de travaux
réalisés

20 sites
10 communes
concernés

TRAVAUX DE VOIRIE

PROGRAMME 2014

Communes	Détail des demandes	Entreprises
AMECOURT	Aménagement de bordures et trottoirs, plateau en écluse, entrée AMECOURT - route de la Chapelle - RD 660	EUROVIA
BAZINCOURT sur EPTE	Rue du Lavoir - caniveaux - gestion des eaux pluviales, réfection du tapis enrobé	
BERNOUVILLE	Rue G. Clémenceau - réparation de voirie - zone de giration	
BÉZU SAINT-ÉLOI	Le Mesnil Guilbert - 11 rue des Vignes - confortement d'accotement Rue Georges Joignet - RD 14 bis - reprise avaloir	
HEBECOURT	RD 660 - rue des Haquettes - travaux élargissement - bordures, caniveaux et trottoirs - plateau en écluse	EUROVIA
NEAUFLES SAINT-MARTIN	Rue Franquette - gestion des eaux pluviales - bordures caniveaux, réfection de chaussée	
NOYERS	NOYERS Grande Rue - réfection ponctuelle de trottoir	
SAINT-DENIS LE FERMENT	Carrefour RD 16-VC 22 - réparations des dégradations provoquées par les girations des tracteurs	VIAFRANCE
SANCOURT	Réparations ponctuelles et réfection d'un enduit gravillonné sur le VC 56 de Sancourt au carrefour du Mont Robert	
GISORS	Rue Baléchoux - rue Boullenger - réfection de trottoirs et chaussée, Rue de la Haute Borne - reprise d'un linéaire de caniveaux Rue Albert Leroy - réfection partielle des trottoirs et de la chaussée Rue Riegelsberg - réfection partielle de voirie Rue des Annonciades - réfection de trottoirs et de chaussée Rue du Cours Renault - réfection de voirie et de caniveaux Rue Mordret - reprise du carrefour avec la rue de Dieppe Site ex « Marché + » - confortement des zones de circulation Rue du Mont de l'Aigle de Brel à Montand - 1 bordure et réfection de voirie Rue Paul Langevin - réfection ponctuelle de voirie	

Les grands projets de la Communauté de communes



Notre Communauté de communes a vocation à dynamiser le territoire qu'elle recouvre, intervenant avant tout dans des actions que les communes ne peuvent gérer ou développer seules par manque de moyens. S'affirmant comme un acteur incontournable de la vie locale, c'est ainsi qu'elle intervient actuellement pour la réalisation de deux grands projets structurants pour notre territoire : le Très Haut Débit et la Maison de Santé.

LE TRÈS HAUT DÉBIT PROGRESSE...

La Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière a validé son schéma local d'aménagement numérique.

Permettre l'accès au très haut débit est un facteur de développement économique. Afin d'éviter l'accroissement de la fracture numérique qui frappe les territoires les plus ruraux, délaissés par les grands opérateurs, le département de l'Eure a créé « Eure Numérique », un syndicat mixte pour développer, en partenariat avec les EPCI, un réseau internet très haut débit.

Moins d'un an après avoir adhéré à ce syndicat mixte, la Communauté de communes a validé son schéma local d'aménagement numérique (SLAN).

À l'appui de l'étude réalisée de décembre 2013 à juin 2014 par la société SETICS, les élus communautaires ont décidé de retenir le scénario proposant de couvrir 98% des foyers situés sur le territoire communautaire. En effet, les 2% restant et non pris en compte dans l'immédiat coûteraient 20% d'investissements supplémentaires.

Pour autant, ces habitations isolées ne seront pas exclues du dispositif car elles

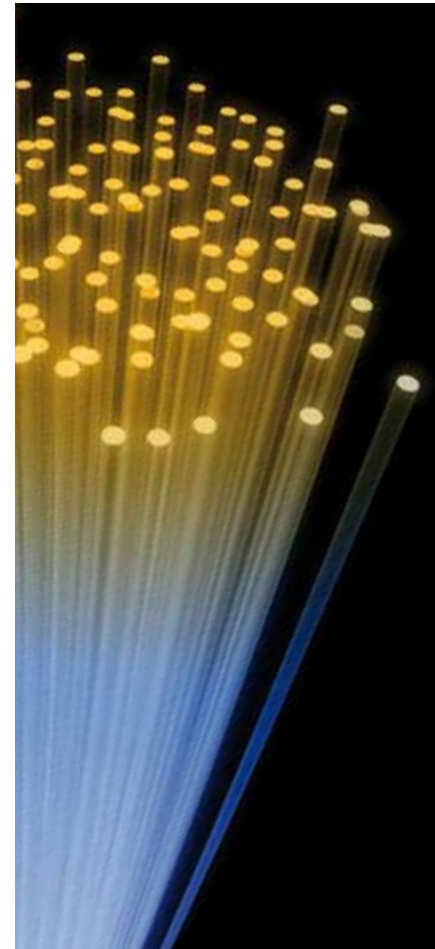
pourront bénéficier de solutions alternatives (couverture radio ou satellitaire).

Ainsi, à moyen terme, la quasi-totalité du territoire sera équipée de fibre optique : la perspective du Très haut débit pour tous ouvre la porte à un très grand nombre de nouveaux usages, en plus de permettre l'utilisation des applications les plus gourmandes en bande passante (transfert et téléchargement de très gros fichiers, tv haute définition ou 3D, jeux ou multimédia en réseau, ...).

Le déploiement de ce réseau sera très largement financé par le Conseil Général,

L'ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE SE FERA EN 3 ÉTAPES :

- Dans un 1^{er} temps, le Conseil Général prendra totalement à sa charge le déploiement d'une « artère centrale » qui desservira les équipements publics départementaux et régionaux (collèges, lycées, centres sociaux, pompiers, SDIS, ZAC, ...).
- Dans un 2nd temps, le syndicat « Eure Numérique » déploiera le réseau secondaire (SLAN) validé par chaque collectivité membre du syndicat mixte. Ce réseau « amènera » la fibre optique jusqu'au Point de Branchement Optique (PBO), c'est-à-dire aux « portes » des foyers situés sur le territoire.
- Enfin, l'ultime étape consistera à raccorder chaque foyer au PBO. Cette dernière étape sera réalisée par le FAI ou par le futur exploitant du réseau.



mais aussi par le Conseil Régional et par l'État.

Au final, la Communauté de communes paiera 20% du coût total, soit environ 1,5 millions d'euros sur sur 10 ans.

Il est utile de rappeler que le Maître d'Ouvrage des travaux est le « Syndicat Eure Numérique » (Conseil Général qui est donc décisionnaire du timing du déploiement).



MAISON DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTE AU CRÉNEAU !

D'ici moins de 5 ans, une quinzaine de médecins généralistes/spécialistes vont prendre leur retraite sur le secteur géographique de Gisors et de ses environs. Une situation potentiellement préoccupante en matière de santé publique à laquelle les élus de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière, sous l'égide de son Président James Blouin cherchent à remédier en se saisissant de cette problématique.

Dans un contexte de démographie médicale tendu sur le territoire communautaire comme sur le territoire national, anticiper l'aggravation de la situation de carence en professionnels médicaux est indispensable. D'autant plus que les attentes des médecins généralistes et spécialistes quant à leur cadre de travail ont profondément changé. Ils souhaitent désormais :

- Ne plus exercer seul ;
- Se regrouper avec d'autres généralistes et spécialistes pour échanger, se remplacer ;
- Avoir des locaux adaptés à la clientèle (personnes à mobilité réduite, places de parking) ;
- S'orienter majoritairement vers un exercice professionnel salarié pour les jeunes diplômés ;

De plus, on observe aujourd'hui une féminisation accentuée des professionnels de santé avec des exigences nouvelles et légitimes quant aux conditions d'exercice.

Gisors avec ses 12 000 habitants, la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière et ses 20 000 habitants et notre bassin de vie de 50 000 habitants doivent nécessairement avoir un pôle de santé de type libéral où praticiens et patients peuvent facilement se rencontrer.

À cet effet, plusieurs réunions se sont tenues avec les médecins du territoire afin d'avoir une réflexion sur une éventuelle construction de Maison de santé communautaire pluridisciplinaire (qui pourrait accueillir des médecins généralistes, spécialistes ainsi que des professions paramédicales...). Une visite a par ailleurs été organisée par la Communauté de communes le 6 novembre dernier en présence de 5 praticiens de Gisors afin d'aller voir la Maison de Santé communautaire de Neufchâtel en Bray (1500 m²).

Parallèlement, des demandes de subventions ont été déposées auprès du Département de l'Eure, du Conseil Régional de Haute-Normandie, de l'ARS (Agence Régionale de Santé), de l'État et de l'Europe, pour étudier les financements possibles à mobiliser pour ce projet d'importance dont le budget pourrait avoisiner les 4 millions d'euros.



ACCUEILS DE LOISIRS

UNE RÉORGANISATION
POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

À compter des vacances d'hiver 2015, les 3 accueils collectifs de mineurs communautaires seront réorganisés pour une meilleure intégration des rythmes des enfants et de leur bien-être. L'accueil sera désormais organisé sur les 3 sites par tranche d'âge, avec des programmes d'activité, des aménagements et des repères adaptés aux différents publics, des petits aux adolescents :

- À Vesly, les 3 et 4 ans et les adolescents de 11 à 15 ans
- À Bezu Saint Éloi, les 5, 6 et 7 ans
- À Bazincourt, les 8, 9 et 10 ans

Un temps d'adaptation sera sans doute nécessaire mais les enfants ont déjà de l'avance sur ces nouvelles modalités. Ils connaissent les locaux, les équipes des 3 structures et des animations inter-centres ont été mises en place les années précédentes. La Communauté de communes assure gratuitement une navette matin et soir afin de faciliter l'accès à toutes les familles du territoire.

Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec le service enfance-jeunesse de la Communauté de communes : 02 32 27 89 50

LES TARIFS
DES ACCUEILS DE LOISIRS
COMMUNAUTAIRES

Ils sont calculés chaque début d'année civile en fonction des ressources mensuelles (ressources retenues, ex. : 2013 pour 2015) du foyer et du nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales. À titre d'exemple, le coût de base d'une journée de 10 heures (activités, repas du midi, goûter inclus) pour une famille avec 1 enfant à charge serait de :

Tarif le plus bas : 7 €

Tarif moyen : 9.70 €

Tarif le plus haut : 12,40 €

Les tarifs sont dégressifs à compter du 2^{ème} enfant. **Le tarif pour les enfants hors Communauté de communes est forfaitaire à : 19,80 €.** Pour tous : Une participation peut être demandée lors de sorties d'un minimum de 5 € (parc de loisirs, laser game, patinoire, cinéma ou autre).

PETITE ENFANCE

Capucine fête la fin d'année
avec SOS Terre

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'équipe de la crèche communautaire Capucine propose aux enfants et leurs parents un spectacle : « SOS TERRE » interprété par la Compagnie « Debout les Rêves », le vendredi 19 décembre 2014 à 18h00.

Fermeture : La crèche ferme ses portes pour les vacances de fin d'année du 23 décembre 2014 au soir au 2 janvier 2015 inclus.

LE MULTI ACCUEIL
« CAPUCINE »UN LIEU POUR LES ENFANTS
OÙ LES PARENTS
ONT UN RÔLE À JOUER

La mission d'une structure d'accueil de la petite enfance a beaucoup évolué au cours des 10 dernières années. Désormais, sa mission sociale d'accompagnement et de soutien à la parentalité est renforcée. Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. Le personnel en tant que professionnel se doit de les accompagner dans ce rôle d'éducateur et d'être à leur écoute. L'enjeu majeur est de donner et de construire ensemble un cadre éducatif cohérent pour l'enfant, respectueux de

la place des parents pour leur permettre de devenir un citoyen et de prendre toute sa place dans la société... Dès l'admission, construire l'échange et la communication avec les familles est important afin d'adapter les réponses aux besoins de chacun, enfant et parents, sans oublier toutefois qu'il s'agit d'une structure collective, avec les limites que cela suppose. Il est donc essentiel que les parents adhèrent au projet de la structure et choisissent ce mode d'accueil en toute conscience.

Les mini-séjours
découverte

Tous les ans, 120 à 140 enfants du territoire partent en mini-séjour. Les vacances, c'est aussi le moment de partir avec les copains pour 1 ou plusieurs nuits, dormir dans un lit qui n'est pas le sien et découvrir la vie en collectivité sur une durée plus importante.

Les derniers séjours ont conduit les plus jeunes sur les toboggans de Center Parc, les plus grands et les adolescents se sont initiés au quad et à l'escalade. Ces séjours ont été l'occasion de passer d'agréables moments lors de sorties organisées au zoo, au parc mais aussi lors de la visite du Musée du chemin de fer miniature. L'hébergement en gîtes habilités pour l'accueil des enfants est indispensable dans le choix des sites.

Les pré-inscriptions débutent courant avril (date donnée à titre indicatif) Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.cdc-gisors.fr, rubrique enfance, jeunesse

134
enfants
partis
en 2014

RECENSEMENT
DE LA POPULATIONUNE NOUVELLE
CAMPAGNE
EN JANVIER
2015

Du 15 janvier au 14 février pour les communes rurales et jusqu'au 22 février pour Gisors, une collecte de données est organisée. Sur notre territoire, les communes concernées sont Amécourt, Authevernes, Bézu St Eloi, Gisors (recensée chaque année), Guerny, Sancourt et Vesly.

Des agents recenseurs, munis d'une carte tricolore avec photo d'identité et signée par le maire vont se présenter au domicile des personnes à recenser en 2015. Ils leur remettront une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement. Quelques jours plus tard, à un moment convenu ensemble, les agents recenseurs viendront récupérer l'ensemble des documents complétés. Toutes les informations recueillies sont strictement confidentielles et traitées de manière anonyme.



VOIRIE

Viabilité hivernale,
comment ça marche ?

L'hiver arrive, et avec lui, les perspectives d'intempéries. Si neige et verglas font souvent le bonheur de nos enfants, il n'en est pas de même pour les automobilistes et habitants isolés, souvent pénalisés dans leurs déplacements. Nos équipes sont fin prêtes pour faire face à l'hiver et intervenir rapidement en cas de nécessité.

Jusqu'à mi-mars 2015, les quatre agents de l'équipe voirie assurent, en binôme, des astreintes pour intervenir au plus vite sur les voies communales, et les rendre praticables. Le réseau de la Communauté de communes compte environ 200 km de voies communales. Les routes départementales, une centaine de kilomètres, sont gérées par le Conseil Général qui est le déclencheur de toutes les sorties sur le terrain (routes communales et départementales).

UNE ORGANISATION BIEN RODÉE

À chaque intervention, les équipes traitent en priorité les grands axes et les sites sensibles (forte déclivité, école, hôpital...) sur l'ensemble du territoire. Le réseau prioritaire est déterminé en fonction de l'importance du trafic supporté par les voies communales et de l'existence d'un itinéraire de transports scolaires, ces deux critères étant renforcés par la dangerosité de certains secteurs (pente, ombre, humidité). Les interventions prioritaires de l'équipe de la Communauté de communes concernent environ 50 km sur la commune de Gisors. La participation active des communes permet d'offrir aux habitants un meilleur niveau de service sur les voies secondaires. Du sel en vrac est acheté, distribué par la Communauté et mis à disposition des communes pour les salages ponctuels ou d'urgence, avec une mise en œuvre par le personnel

municipal, manuellement ou en utilisant les équipements dont ces communes ont pu faire l'acquisition. Le travail effectué par les communes permet à l'équipe de la Communauté de communes et agriculteurs associés d'être plus présents sur les voies de liaison. La complémentarité des actions illustre la réelle coopération des agents sur le terrain. Chaque commune décide des rues sur lesquelles intervient son équipe d'agents municipaux.

UN MATÉRIEL PERFORMANT
ET DES COOPÉRATIONS ADAPTÉES

La Communauté de communes est équipée :

- d'un ensemble composé d'un camion 15 tonnes, d'une saleuse portée et d'une lame de déneigement mis en service en novembre 2008 ;
- d'une saleuse portée de 0,6 m³ sur un fourgon de 3,5 tonnes.

Deux saleuses tractées de type semoir, épandage peuvent être mises à la disposition des communes souhaitant participer au service hivernal dans leur agglomération. La coopération avec les exploitants agricoles est reconduite pour l'hiver 2014/2015. Le réseau des voies communales géré et traité par l'équipe voirie augmentera des linéaires de routes départementales déclassées en voies communales dès la mise en service de la déviation de Gisors.

ZOOM

UN SIVOS : c'est quoi ?

DÉFINITION :

SIVOS : SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE.
Pour les communes du sud du territoire, c'est un syndicat constitué entre les communes d'Authevernes - Guerny - Noyers - Les Thilliers en Vexin et Vesly (AGNTV).

Le SIVOS AGNTV accueille 200 enfants des 5 communes adhérentes + 23 enfants de Gamaches en Vexin, répartis sur 3 sites, a pour objet la prise en charge des frais de fonctionnement scolaire du regroupement et les investissements en mobiliers, matériels et équipements. (chauffage, personnel, nourriture, livres, photocopieur, participation au voyage des CM2, etc). Il assure, en outre, la compétence en investissement et fonctionnement de la cantine scolaire et de la garderie.

La cantine assure 3 services permettant de recevoir en moyenne 170 enfants par jour. Ses ressources sont constituées par les participations communales. Chaque

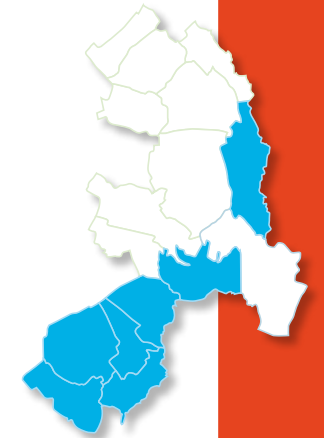
commune contribue en fonction de sa population et du nombre d'enfants inscrits. Les familles participent aux dépenses de garderie et de cantine. La garderie est ouverte de 7h00 à 8h45 et de 16h00 à 19h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et les mercredis de 7h00 à 8h45 et de 11h45 à 12h30. Il est indispensable d'inscrire préalablement vos enfants à la cantine et à la garderie lors des régies mensuelles assurées, un mercredi de 16h à 19h et un samedi de 10h à 12h. Vous trouverez ces dates de régies sur le panneau d'affichage de chaque école.

REPÈRES

CONSEIL SYNDICAL CHARGÉ DE LA GESTION
DU SIVOS AGNTV :

Président, Jean-Claude **GEFFROY**
Vice-Président Élisabeth **TALBOT**
Vice-Président Laurent **LUCAS**

Équipe : 11 agents techniques et un agent administratif.
Siège social : Mairie de Vesly.
Permanence du secrétariat :
les lundi, mardi, jeudi après-midi et le mercredi matin.



BUDGET ANNUEL
370 000 €
+ 10 000 €
cette année du fait
des modifications
des rythmes scolaires.

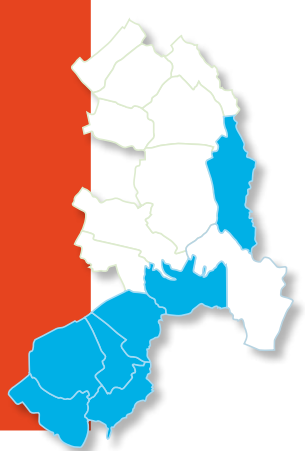
DANGU

Foire à tout

La traditionnelle «Foire à Tout» de Dangu, organisée par le Comité des fêtes, aura lieu le dimanche 3 mai 2015. En plus des stands habituels présentés par les associations de Dangu, vous pourrez y retrouver les nombreux exposants présents chaque année et y dénicher les objets rares ou à prix cassés que vous recherchez. Si vous êtes vendeur et souhaitez profiter de la foule qui se presse à Dangu ce jour-là, vous pouvez louer un emplacement au prix de 5 € le mètre linéaire.

Pour vous inscrire, vous pouvez appeler
au **06 11 64 18 41** ou au **02 32 55 39 24**
ou écrire à la Mairie, **22 rue de la Porte des Champs - 27720 DANGU**





AUTHEVERNES



Une seconde fleur pour son fleurissement

Un village accueillant, avec un entretien et des créations florales chaleureuses, c'est indéniablement un plus pour tous les administrés et pour l'attractivité de la commune. Le fleurissement contribue à renforcer l'identité, la fierté d'être reconnu et valoriser le foncier. La Communauté de communes pourrait s'inscrire dans la « campagne de fleurissement des communautés fleuries » et petit à petit vous regarderez vos villages d'un autre œil. Authevernes, déjà engagé dans cette campagne et récompensé précédemment obtient cette année une seconde fleur.



Ces marques de reconnaissance des jurys s'adressent d'abord aux communes. Cela marque une volonté politique de s'investir dans ce type de démarche en récompensant ainsi les efforts des habitants.

À NOTER

Sur le territoire de la Communauté de Communes, plusieurs communes ont également été primées lors de la campagne départementale de fleurissement. Gisors conserve la labélisation 2 fleurs (et pourtant mérite mieux) et Saint Denis le Ferment accède pour la première fois au podium en obtenant la médaille de bronze des communes de l'Eure dans sa catégorie.

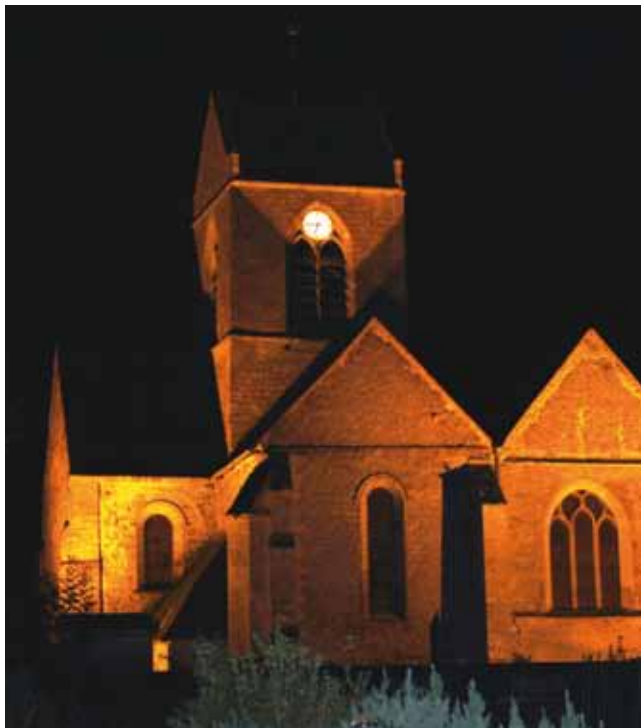
VESLY

Découvrir l'église Saint-Maurice

Inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis Octobre 2007, l'église Saint-Maurice, en forme de croix latine, s'étend sur 5,29 ares et son clocher s'élève à 13 m au dessus de la nef. L'unique travée du sanctuaire constitue indubitablement la partie la plus ancienne de l'édifice, certainement antérieure au 12^{ème} siècle.

Dans le premier quart du 13^{ème} siècle, on y adjoignit le premier bras du transept nord. Quelques années plus tard, on édifiait le bras du transept sud (vers 1250) et très probablement le clocher actuel ; celui-ci repose sur deux piliers à peu près cylindriques cantonnés de quatre colonnes. Une partie de la nef date du 16^{ème} siècle et l'autre du 19^{ème} siècle. Des travaux importants de mise hors d'eau ont été effectués par la commune ainsi que la restauration de la voûte.

Forte d'une centaine d'adhérents chaque année, l'Association de l'Église, présidée par Madame Chantale CAZE depuis 2002, a restauré l'ensemble des 11 vitraux ainsi que l'éclairage intérieur et extérieur de l'église grâce aux adhésions, aux dons et aux bénéfices des différentes manifestations qu'elle organise.



SAINT-DENIS-LE-FERMENT

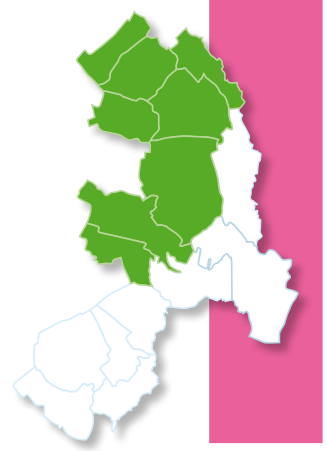
Fleurissement récompensé

Nichée au creux de la vallée de la Lévrière, Saint-Denis le Ferment bénéficie d'un patrimoine architectural riche que la commune valorise par une nouvelle priorité donnée à l'entretien et au fleurissement.

Consciente que l'attractivité de notre territoire cantonal passera par l'investissement de tous, le village participe à sa manière à son développement.

Ainsi, pour sa première participation au concours des villages fleuris organisé par le département, Saint-Denis le Ferment s'est associée à Authevernes, autre commune du canton et déjà détentrice d'une première fleur afin de bénéficier de son savoir-faire.

L'échange semble fructueux puisque grâce à la passion et au travail partagés, Saint-Denis le Ferment vient obtenir le 3^{ème} Prix départemental dans sa catégorie.



MESNIL SOUS VIENNE

Nettoyage et découverte font bon ménage à l'Église Saint-Aubin!



C'est dans le cadre des Ateliers du Patrimoine dirigés par Madame France Poulain, Architecte des Bâtiments de France de l'Eure, en association avec les Maisons Paysannes de l'Eure, que de bonnes volontés sont venues en l'Église Saint-Aubin nettoyer et rejointoyer à la chaux les murs après piquetage du ciment, et ce en liaison avec l'ASALF - association de Sauvegarde des Abords de la Lévrière et de la Forêt de Lyons.

En deux journées et demi, l'intérieur de l'église a repris vie après quelques heures de grande oxygénation, une fois les vieux bois pourris enlevés, les plastiques repliés, le plus gros de la poussière ramassé, les sols grattés et lavés, les bancs passés à l'eau puis à l'essence de térébenthine et à la cire, les objets replacés.

À l'extérieur, les portes ont été repeintes, les vitres réparées, mais ce sont surtout les joints de ciment affreusement durs à enlever qui ont été piochés, la chaux préparée avec le conseil des animateurs de Maisons Paysannes Nicolas Blier, maçon, François Huvé et Dominique Le Villain, et enfin les murs rejointoyés, le tout sous la direction de Madame France Poulain, ABF.

Mille mercis à tous les habitants de Mesnil qui ont participé à ces laborieux travaux, mais aussi à tous les membres des Ateliers du Patrimoine ainsi qu'à Madame Anne Belhoste-Dugas venus des quatre coins du Département, des Maisons Paysannes de l'Eure, de l'Asalf, et surtout à Madame l'Architecte des Bâtiments de France et Chef de Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure.

Ces journées ont été l'occasion d'ouvrir notre église d'époque romane - fin XV^{ème}-début XVI^{ème}, pour pouvoir admirer son magnifique parement à damier polychrome, qui associe avec bonheur le blanc du calcaire, le bleu du silex et le rouge de la brique, ainsi que sa superbe voûte de bois d'origine qui mérite d'être restaurée.

ÉCOLES

Le point sur
LES TRAVAUX RÉALISÉS

Les lois de décentralisation confient aux communes la responsabilité de la construction et de l'entretien des écoles maternelles et élémentaires. À ce titre, et parce que l'éducation est considérée comme une priorité, la municipalité s'engage à améliorer le cadre de vie et l'accueil des enfants et des enseignants au sein des groupes scolaires de la commune.

Pendant les vacances scolaires, les élèves ont donc cédé leur place aux agents de la Ville et aux professionnels du bâtiment pour réaliser des travaux de rénovations et de maintenance des bâtiments scolaires.

Les écoles Joliot Curie, Jean Moulin et Jacques

Prévert ont bénéficié de travaux d'entretien tels que peinture des cuisines, réfection des sols, des portails, changement de blocs portes de secours, réparation de plomberie, et mise hors d'eau de certaines toitures.

Une rampe permettant aux enfants de se déplacer en toute sécurité a également été fabriquée et installée à l'école Jean Moulin.



GISORS

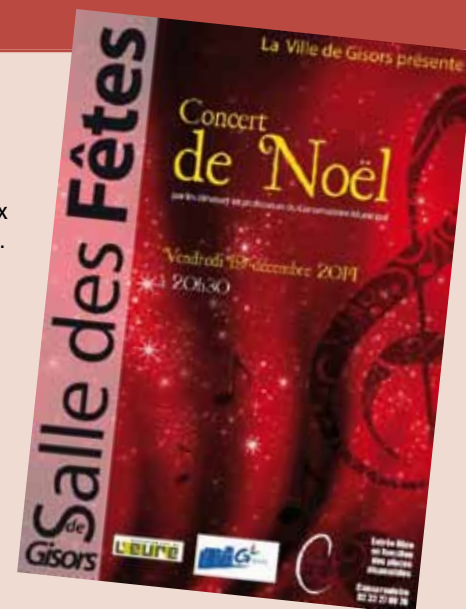
Pour Noël, Gisors s'illumine

Du 15 au 21 décembre prochain, la ville de Gisors brillera aux couleurs de Noël. Les commerces, les rues, les bâtiments communaux de Gisors seront parés de décors et d'illuminations.

Afin de créer une véritable ambiance de Noël, les associations, les services municipaux et les commerçants se sont associés pour offrir des animations ludiques et variées. Parmi elles, la volonté de créer du lien entre les générations a inspiré la création de poèmes coécrits par les seniors et des jeunes.

Des animations avec les personnes âgées seront également organisées dans les Résidences Quaillet et Boscage. Un concert de Noël aura lieu à la salle des fêtes le vendredi 19 décembre à 20h30, entrée gratuite.

Lors du week-end du 20 et 21 décembre, le père Noël sera présent dans son chalet pour accueillir les enfants qui pourront être photographiés en sa compagnie. Une photo sera offerte à chaque famille. Des promenades en calèches et en poneys seront proposées durant tout le week-end. Côté commerces, des animations seront prévues par les commerçants durant cette période et une nocturne jusqu'à 21h30 sera proposée.



ÉVÈNEMENT

Dans le cadre de la commémoration du 100ème anniversaire de la guerre 14/18, le régiment des COLDSTREAM GUARDS, chargé de la garde royale à Londres, a réalisé un périple le menant de Berwickshire, ville écossaise, à Bennecourt, commune des Yvelines et ville jumelle. Ce parcours a emprunté en grande partie l'Avenue Verte Paris - Londres pour aboutir à Gisors, avant dernière étape.

Le convoi était constitué d'environ 196 personnes : 93 cyclistes anciens combattants toutes guerres confondues (150 au départ de l'aventure), 38 musiciens et 65 membres de l'équipe organisatrice.

Le régiment des COLDSTREAM GUARDS est arrivé à Gisors le 19 septembre dernier. Les cyclistes ont été accueillis au château de Gisors à partir de 16 heures et au fur et à mesure de leurs arrivées. Ils ont ensuite été répartis dans les 103 chambres des 19 hébergements réservés pour eux.

Pour remercier la ville de Gisors de toute la logistique déployée dans le cadre de cet accueil, la garde royale britannique issue des rangs des COLDSTREAM GUARDS qui accompagnait les cyclistes, a donné

un concert de 45 minutes au château de Gisors. Quel symbolisme ! N'oublions pas en effet que le château a été fondé par Guillaume le Roux, Duc de Normandie et Roi d'Angleterre. Un petit clin d'œil à nos histoires mêlées.

La salle des fêtes de Gisors avait été gracieusement mise à leur disposition afin qu'ils puissent dîner ensemble dans le cadre d'une soirée conviviale... mais courte ! Dès le lendemain matin 6h, le signal du départ était donné pour l'ultime étape en direction de Bennecourt.

Pour plus d'informations sur le régiment des COLDSTREAM GUARDS : <http://www.coldstreamguards.org.uk>

La garde royale,
britannique
à Gisors

PROGRAMME 2014/2015

19 DÉCEMBRE 2014	20h30	Salle des Fêtes de Gisors	Concert de Noël Renseignements : Conservatoire - Entrée libre
15 JANVIER au 22 MARS 2015	14h30	Salle des Fêtes de Gisors	Théâtre « L'étourdi » Renseignements : Service Culturel Tarifs de la Saison Culturelle
17 JANVIER 2015		Gymnase Nelson Mandela	Concours de tir à l'arc Renseignements : service des Sports
17 JANVIER 2015	20h30	Salle des Fêtes de Gisors	Soirée Jazz Renseignements : Conservatoire - Entrée libre
24 JANVIER 2015		Salle des Fêtes de Gisors	Journées portes ouvertes de la danse Renseignements : Conservatoire - Entrée libre
30 JANVIER 2015	14h30 20h30	Salle des Fêtes de Gisors	« Oublies » Renseignements : Service Culturel Tarifs de la Saison Culturelle
6 FÉVRIER 2015	20h30	Salle des Fêtes de Gisors	Concert Tchéký Karyo « Credo » Renseignements : Service Culturel Tarifs de la Saison Culturelle
12 FÉVRIER 2015	20h	Chaumont en Vexin	Friends - itinéraire en Pays de l'Oise Réservations et renseignements : Communauté de Communes : 03 44 49 15 15 Tarifs : 3€ - Prix public : 6€
13 FÉVRIER 2015	14h30 20h30	Salle des Fêtes de Gisors	« Trois petits vieux qui ne voulaient pas mourir » Renseignements : Service Culturel Tarifs de la Saison Culturelle
19 et 20 FÉVRIER 2015	14h30 20h30	Salle des Fêtes de Gisors	« Du temps que les arbres parlaient » Renseignements : Service Culturel Tarifs de la Saison Culturelle

GRISEL

Plus proche pour aller plus loin

Pour tous vos déplacements contactez nous !



19 rue Cappeville
27140 GISORS



02 32 27 68 68



agence@grisel-voyages.fr

GRUPE
LACROIX



A LA FUITE D EAU
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

BATEL DIDIER
DEPANNAGE RAPIDE

DU LUNDI AU SAMEDI
DE 7H A 19H

TRAVAIL SÉRIEUX



CHAUFFE DIDIER
entretien et depanage poil a granule

TEL 06 15 60 40 57
FIXE 02 77 14 12 86